



# La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 436

5 mars 2019

## Nouvelles publications

# La pauvreté existe toujours, et ses conséquences sont toujours aussi graves

À regarder aller le gouvernement, on peut avoir l'impression que la pauvreté a disparu au Québec. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, semble en effet plus préoccupé par les besoins de main-d'œuvre des entreprises que par les besoins de base des personnes en situation de pauvreté. Une série de publications récentes vient cependant rappeler, entre autres aux éluEs qui seraient tentéEs de l'oublier, que la pauvreté existe toujours.

### Bilan-Faim 2018

Le nombre de demandes d'aide alimentaire continue d'augmenter au Québec. Le *Bilan-Faim 2018* (<https://urlz.fr/90sA>), un rapport réalisé par le réseau des Banques alimentaires du Québec, montre que, chaque mois, il y a plus de 1,9 million de demandes d'aide alimentaire. De ce nombre, 50,3 % sont des demandes provenant de ménages constitués de personnes vivant seules. Au cours des 10 dernières années, le pourcentage de personnes seules ayant recours à l'aide alimentaire a augmenté de 10 %. « Sachant qu'au Québec ces ménages représentent 33,3 % de la population, disent les auteurEs du rapport, ce déséquilibre démontre que de plus en plus de personnes seules vivent dans une situation de vulnérabilité alimentaire. »

### Suicide

Dans une mise à jour des dernières données disponibles sur le suicide au

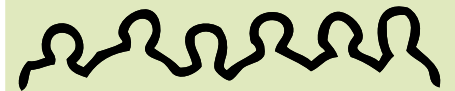
Québec (<https://urlz.fr/8Uci>), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) montre que, malgré une baisse de 10 % des décès par suicide entre 2015 et 2016, le taux de mortalité par suicide demeure toujours plus élevé chez les personnes vivant en milieu défavorisé.

D'après l'indice de défavorisation matérielle, pour la période 2011-2015, le taux de suicide était de 18,6 par 100 000 personnes dans les milieux très défavorisés, tandis qu'il était de 10,3 par 100 000 personnes dans les milieux très favorisés.

Le rapport de l'INSPQ montre également que peu importe le groupe d'âge et le sexe, le taux de suicide était toujours plus élevé dans les milieux très défavorisés. Pour les 15-19 ans et les 20-34 ans, il y a eu deux fois plus de suicides dans les milieux très défavorisés par rapport aux milieux très aisés. Pour les 35-49 ans et les 50-64 ans, la situation était la même à peu de chose près.

On sait déjà que la pauvreté a des conséquences désastreuses pour les personnes qui la vivent. Il existe entre l'espérance de vie des personnes vivant dans un milieu défavorisé et celle des personnes vivant dans un milieu favorisé un écart moyen de six ans à Montréal et de neuf ans à Québec. Les nouvelles données sur le suicide montrent toutefois avec encore plus de force les effets tragiques de la pauvreté.

Suite en page 2.



## Bougeons!

### 8 mars

Au Québec et partout dans le monde, le mouvement féministe poursuit sa lutte pour faire respecter les droits des femmes. De nombreux gains ont été remportés au fil des décennies, mais l'égalité entre les femmes et les hommes est encore loin d'être atteinte.

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, sera encore cette année l'occasion de souligner à la fois ce qui, sur le chemin de l'égalité, semé d'embûches, a été parcouru et ce qui reste à parcourir.

Sous le thème

« Le respect, ça se manifeste! », de nombreuses activités et actions sont prévues. Pour connaître celle(s) de votre

région, consultez le calendrier à l'adresse

suivante : <http://cdeacf.ca/8mars>.



Suite de la page 1.

## Les personnes pauvres s'appauvrissent

Comme on sait, la Mesure du panier de consommation (MPC) indique le revenu nécessaire pour qu'une personne seule ou une famille puisse couvrir ses besoins de base (nourriture, logement, vêtement, transport et autres biens et services). Quand le revenu annuel d'un ménage est inférieur au montant de la MPC, il est considéré en situation de pauvreté. Évaluée à 18 000 \$ par année pour une personne seule et à 36 000 \$ par année pour une famille de quatre, la MPC représente le minimum pour préserver sa santé et sa dignité.

L'Institut de la statistique du Québec montre, dans une étude récente (<https://urlz.fr/8UbO>), que le revenu moyen des personnes avec un revenu inférieur à la MPC a baissé de 7 % en l'espace de quinze ans. Pour le dire autrement, en 2002, les personnes n'atteignant pas la MPC avaient un revenu moyen qui leur permettait de couvrir 68 % de leurs besoins de base, tandis qu'en 2016, ce revenu leur permettait d'en couvrir seulement 61 %.

En 2002, les personnes qui vivaient sous la barre de la MPC avaient en moyenne un revenu annuel de 11 561 \$, alors qu'il était, en 2016, de 10 805 \$ (en dollars d'aujourd'hui).

## Conclusion

Ce que ces publications démontrent est simple : malgré les bonnes performances économiques du Québec ces dernières années et un taux de chômage actuellement très bas, les personnes les plus pauvres s'appauvrissent, et cela a des conséquences gravissimes pour elles.

Le nouveau gouvernement doit prendre acte de la situation et instaurer des mesures pour corriger les iniquités inhérentes à une économie de marché. Le 21 mars, jour du dépôt du budget du Québec 2019-2020, les QuébécoisEs seront à même de constater si le « gouvernement humain » dont parlait le premier ministre Legault au lendemain de sa victoire électorale n'était qu'une formule creuse ou une volonté politique réelle.

## 8 mars – suite

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) vient par ailleurs de publier la cinquième édition de son dossier noir *Femmes, logement et pauvreté*. Celui-ci brosse un portrait des réalités vécues par les femmes locataires au Québec et identifie les défis auxquels elles sont confrontées, en plus de mettre de l'avant des solutions.

Pour en prendre connaissance : <https://tinyurl.com/DossierNoir-FRAPRU>.



Crédit image : Le Collectif 8 mars.  
Agence : UPPERKUT. Direction  
artistique et design graphique :  
Sara Dubost-Delis.



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

750, Saint-François Est, Québec (QC) G1K 2Z9

téléphone: 418 525-0040 / télécopieur: 418 525-0740 / [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)